Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213501554-20260417-33_2026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

❖

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

❖

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LOHEAC

N° 33/26

Le vendredi 17 avril 2026 à 19 heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan COUDRAIS, Maire.
Date de la convocation : 8 avril 2026
Membres en exercice : 15
Membres présents : 12
Membres votants : 15
Présents : M. Ronan COUDRAIS, Maire, Mme Sylvie MONNIER, M. Jean-François CLAIRON, Mme Elodie HAMON, M. Yves PAPAIL, adjoints.
M. Stéphane BELLESOEUR, Mme Nadia CHEKKAT, Mme Johanna LE CLECH JOUBAIRE, M. Alain MOREL, Mme Florence PAVOINE, Mme Solédane DEGLI-ESPOSTI, Mme Véronique BOUGEARD
Pouvoir : Gwendolyne BOULOT à Sylvie MONNIER, Lucien COMBES à Alain MOREL, Jean-François COUROUSSE à Jean-François CLAIRON
Secrétaire de séance : Elodie HAMON

****

OBJET : DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

Monsieur Ronan COUDRAIS, Maire, indique qu'il convient également de désigner un élu pour être le correspondant défense, cet élu est le relais local des questions de défense, de mémoire et de citoyenneté.

****

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **DE DESIGNER** Yves PAPAIL pour représenter la commune

RESULTAT DU VOTE	
Votants =	15
POUR ……..	15
CONTRE …….	0
ABSTENTION ……	0

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Ronan COUDRAIS

Certifiée exécutoire :
- Compte tenu de sa transmission à la Préfecture le : 24 avril 2026
- De l'affichage le : 24 avril 2026